

Paris, le 24 septembre 2024

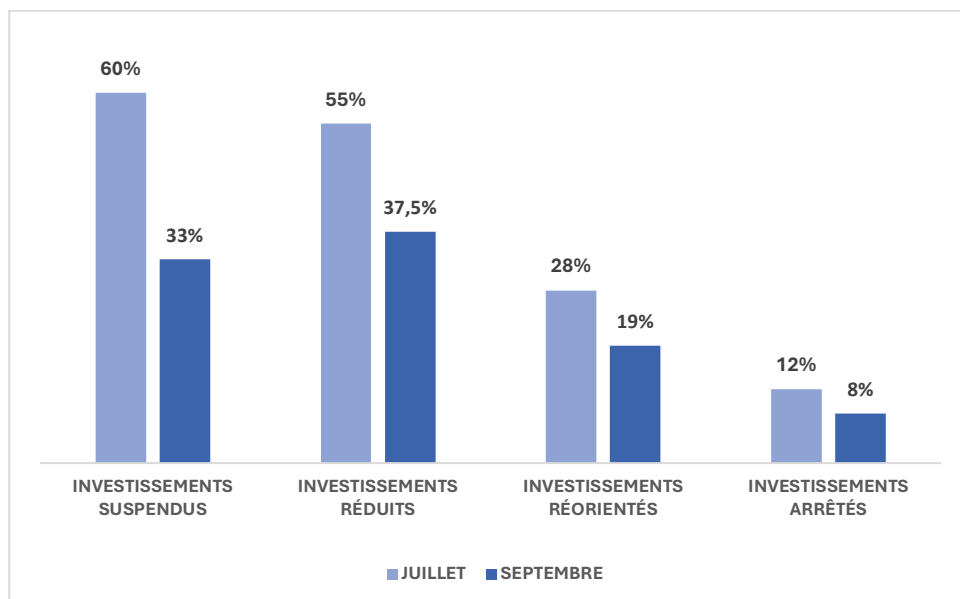
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

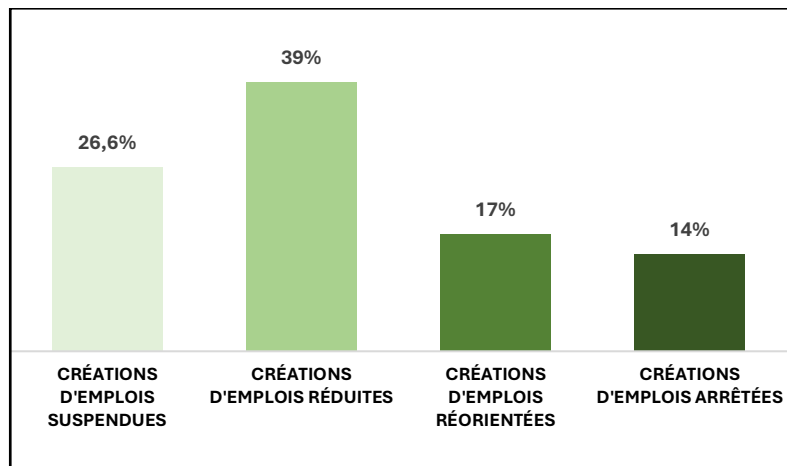
### **NOUVEAU GOUVERNEMENT : LES ETI ATTENDENT QUE LE CAP DE LA COMPÉTITIVITÉ SOIT CONFIRMÉ**

*La France est désormais dotée d'un Gouvernement et le débat sur le budget pour 2025 bat son plein depuis plusieurs semaines déjà, alors même que son calendrier d'examen au Parlement est encore incertain. Dans ce contexte, et alors que l'environnement économique international, européen et français se tend, les critiques portées contre les « aides aux entreprises » et les appels à augmenter les prélèvements obligatoires ne sont pas de nature à libérer l'investissement et la création d'emplois au sein des ETI. Ce d'autant plus que les prélèvements sur la production et le travail en France restent considérablement supérieurs à ce qui se pratique en moyenne en Europe.*

Le METI a renouvelé, en cette rentrée de septembre, le monitoring de l'activité des ETI lancé à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les intentions des dirigeants en termes d'investissements et de créations d'emplois ont été tout particulièrement sondées. Les résultats sont édifiants : **l'impact de l'incertitude qui s'est installée depuis le début de l'été a affecté négativement l'activité de 2/3 des ETI et la grande majorité ne sont toujours pas en mesure de confirmer tout ou partie de leurs projets en France pour 2024.**

Qu'il s'agisse d'investissements ou de créations d'emplois, **moins d'1 ETI sur 5 pense pouvoir être en mesure de les maintenir quoi qu'il advienne.** 1 ETI sur 3 a suspendu ses investissements (en tout ou partie), plus de 37% les ont revus à la baisse, 1 sur 5 en a réorienté vers d'autres pays. La tendance est identique en matière d'emplois : plus d'1 ETI sur 4 a suspendu tout ou partie des créations prévues en France en 2024, 4 sur 10 ont revu leur nombre à la baisse et 17% en ont réorienté vers d'autres pays. Si ces chiffres sont **moins catastrophiques qu'en juillet**, ils demeurent **très préoccupants pour les perspectives de croissance des ETI et du pays.**





*N.B. Les décisions concernent tout ou partie seulement des investissements ou des créations d'emplois.  
Par exemple, certaines ETI ont pu à la fois suspendre certaines créations d'emplois et en réorienter d'autres.*

Lancé le jour-même de la nomination du nouveau Premier ministre, ce monitoring traduit combien **l'inquiétude des dirigeants d'ETI reste élevée** : non seulement **sous l'effet du flou persistant concernant la ligne économique et les arbitrages budgétaires**, mais aussi en raison de la teneur du débat public sur les enjeux budgétaires, avec la **menace de remettre en cause la politique « pro-compétitivité »** poursuivie depuis plus d'une décennie et d'engager des **hausse de prélèvements obligatoires sur les entreprises** qui « produisent, travaillent et s'engagent en France ». Les décisions des dirigeants d'ETI sont comme paralysées dans ce contexte inédit.

Les ETI attendent par conséquent du nouveau Gouvernement **qu'il prenne en compte l'écart de compétitivité de la production en France ainsi que l'environnement économique plus difficile**. Elles l'appellent à **prendre le parti de l'activité, condition sine qua non de la prospérité, en confirmant la ligne économique pro-compétitivité** qui est la seule à avoir produit des effets bénéfiques pour le pays : baisse inédite du chômage, hausse inédite des investissements des entreprises, notamment dans leur modernisation et leur transformation vers plus de durabilité, inversion du processus de désindustrialisation et amélioration des recettes fiscales issues des entreprises (impôt sur les sociétés et taxes de production). Face à une conjoncture économique mondiale compliquée, une concurrence exacerbée, une scène géopolitique agitée, **tout changement de cap porterait un coup d'arrêt à la reconstitution du Mittelstand français**.

\*\*\*\*\*

#### À propos du METI

Fédérant la communauté des ETI à l'échelle nationale et à travers le réseau des Clubs ETI régionaux, le METI poursuit une ambition : placer les ETI, entreprises de long terme garantes de la prospérité des régions, au cœur de la stratégie économique de la France et de l'Union européenne. Son action se structure suivant quatre axes principaux :

- 1- Documenter et mettre en lumière la contribution majeure des ETI au développement économique et social de leurs territoires d'implantation (base industrielle, emplois, exportations, investissements, transformations, responsabilité sociétale, etc.)
- 2- Plaider pour la restauration des conditions du « travailler, produire et s'engager » en France, en valorisant l'investissement de long terme et en s'attaquant au différentiel de compétitivité du site France par rapport à la moyenne européenne
- 3- Promouvoir les dynamiques de transformation et d'engagement des ETI, sur les plans environnemental, numérique et sociétal
- 4- Appeler à la création d'une catégorie ETI européenne et à la prise en compte des enjeux des ETI par les institutions européennes

[www.m-eti.fr](http://www.m-eti.fr)

**Contact presse du METI** : Marie-Caroline Lopez - lopezmariecaroline@gmail.com - 06 70 04 56 21